



Les monnaies locales associatives en France : quel bilan après une dizaine d'années de développement ?

Jérôme Blanc, Marie Fare, Oriane Lafuente-Sampietro

► To cite this version:

Jérôme Blanc, Marie Fare, Oriane Lafuente-Sampietro. Les monnaies locales associatives en France : quel bilan après une dizaine d'années de développement ?. 2024, pp.1-10. halshs-04567027

HAL Id: halshs-04567027

<https://shs.hal.science/halshs-04567027>

Submitted on 2 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les
Carnets
de la Chaire
ESS

Les monnaies locales associatives en France : quel bilan après une dizaine d'années de développement ?

Jérôme Blanc, Marie Fare,
Oriane Lafuente-Sampietro
— Avril 2024



— université
— lumière
— LYON 2

Chaire
D'économie sociale
ET SOLIDAIRE

1010

Sommaire

Les carnets de la chaire rendent compte de travaux réalisés dans le champ de l'ESS. En adoptant un format court et accessible, ils ont pour objectif de favoriser la transmission de connaissances aux organisations et personnes impliquées dans l'ESS mais aussi dans le monde universitaire (chercheur.es et étudiant.es et en ESS), afin de leur permettre de :

- Réfléchir et situer leur pratique,
- Accéder à des savoirs qui leurs sont utiles et applicables,
- Susciter la curiosité pour les activités de recherche en ESS.

Les carnets de la chaire peuvent donc être l'occasion de restituer une expérience pédagogique et/ou de recherche menée notamment dans le cadre de la chaire, mais également de proposer une synthèse ou une réflexion sur une question/un enjeu associé.e au champ de l'Economie Sociale et Solidaire.

- 1 – Introduction p. 4
- 2 – Les MLA, révélatrices d'aspirations au changement par la monnaie p. 5
- 3 – Les MLA en France : du déploiement à la consolidation et au tassement p. 7
- 4 – Une diversité de projets transformateurs traduits dans des chartes p. 9
- 5 – Des ressources hybridées sous de fortes contraintes p. 12
- 6 – Le rapport aux acteur/trices du territoire : un lent processus inachevé p. 13
- 7 – De la gouvernance multi-parties prenantes à la construction d'un commun monétaire p. 14
- 8 – Conclusion p. 15
- 9 – Bibliographie p. 19

Les monnaies locales associatives en France : quel bilan après une dizaine d'années de développement ?

Jérôme Blanc, Marie Fare, Oriane Lafuente-Sampietro — Avril 2024



1 - Introduction

A partir de la fin des années 1990, ont émergé dans plusieurs pays aux conditions socio-économiques différentes des monnaies locales destinées à stimuler une économie de proximité tournée vers la subsistance et le lien social. C'est au Brésil dès les années 2000 puis en France dans les années 2010 que ces initiatives se sont le plus développées ; mais on en trouve également au Royaume-Uni, en Allemagne, en Belgique, en Suisse, au Canada ou aux Etats-Unis.

Les monnaies locales ont connu une forte croissance en France depuis 2010. Elles ont été intégrées dans la Loi sur l'économie sociale et solidaire de 2014, qui ouvre une nouvelle catégorie juridique leur faisant une place dans le Code monétaire et financier. De façon générale, ce sont des dispositifs monétaires mis en place par des structures associatives, destinés à circuler dans l'économie marchande et non marchande d'un territoire. Les moyens de paiement libellés dans l'unité de compte interne sont émis à l'occasion d'une conversion d'euros, qui donne lieu au dépôt d'un fonds susceptible d'être mobilisé lors des opérations de reconversion en euros, réservées aux seuls adhérents professionnels. On les qualifiera ici de monnaies locales associatives (MLA).

Comprendre les MLA requiert tout d'abord de concevoir la monnaie comme une institution sociale dissociée du pur marché ou de la souveraineté étatique. On discute ensuite l'état de leur développement, leur projet politique, l'hybridation de leurs ressources ainsi que leurs rapports aux acteurs du territoire et enfin leur gouvernance. On s'appuie pour cette analyse sur les résultats de deux enquêtes par questionnaire menées auprès de l'ensemble des MLA en France en 2019-20 et en 2023 ainsi que sur l'observation et le suivi des MLA depuis leur émergence.

2 - Les MLA, révélatrices d'aspirations au changement par la monnaie

Penser la place et le rôle des MLA suppose dans un premier temps d'interroger les conceptions théoriques de la monnaie. La majorité des approches économiques considère en effet soit que la monnaie est le produit de la souveraineté étatique, soit qu'elle relève de pures dynamiques de marché. Les approches socioéconomiques et institutionnalistes ont montré, quant à elles, que la monnaie n'est pas qu'un instrument économique, mais aussi une institution dont les dimensions politiques et symboliques sont cruciales pour qu'elle soit acceptée en tant qu'instrument. Elle intervient par ailleurs comme moyen de médiation dans des activités multiples, y compris au sein de sphères non marchandes, et ne saurait être réduite à un actif financier ou à une marchandise. De nombreux travaux interdisciplinaires sur la monnaie soulignent également cette pluralité des usages. La monnaie apparaît alors doublement irréductible au marché et à l'Etat. Elle est d'abord une institution sociale au fondement de toute société. Karl Polanyi souligne ainsi dans ses travaux la présence de pratiques monétaires bien avant l'utilisation de la monnaie en tant que moyen d'échange. Il n'existerait donc pas de société sans monnaie dans la mesure où la monnaie est constitutive de la dette et que les liens de dette – entre les individus eux-

mêmes et entre les individus et la totalité sociale – sont les fondations de toute société. La monnaie ne constitue donc pas une institution propre aux sociétés modernes. Au contraire, l'endettement peut avoir une nature non économique liée au statut, à la filiation, au prestige, aux alliances, au sacré, ou aux rites. En ce sens la monnaie est avant tout un moyen de paiement. La monnaie comme moyen d'échange aurait donc une origine plus tardive que la monnaie comme moyen de paiement et résulterait du commerce extérieur.

Etudier la monnaie nécessite donc de dépasser un cadre réducteur qui en ferait un simple instrument économique des échanges marchands. La monnaie peut être appréhendée en tant que « fait social total » au sens de Mauss car elle touche à l'ensemble des sphères sociale, politique, culturelle, religieuse, symbolique et économique. Ce fait social total se manifeste notamment dans l'existence très répandue, sinon universelle, de formes plurielles de la monnaie en dépit, dans les sociétés contemporaines, de l'affirmation d'un principe d'unicité monétaire nationale par lequel la monnaie officielle est censée couvrir la totalité des pratiques monétaires (Blanc et Théret, 2024). Une telle pluralité prend son sens dans les réponses qu'elle apporte à des besoins et des aspirations monétaires différenciés.

De ce point de vue, comme le montre l'économiste historien Akinobu Kuroda, l'utilité de la monnaie dans l'univers marchand peut nécessiter une diversité de moyens d'échange adaptés à divers types de marchés et d'échelles de transaction. Toutefois, l'usage de la monnaie ne répond pas qu'à des besoins marchands : non seulement elle porte des significations sociales variées qui conduisent ses usagers à opérer des différences entre monnaies ou avoirs monétaires, comme le montre Viviana Zelizer, mais en plus elle est conduite à intervenir dans des rapports sociaux de réciprocité, de redistribution ou de partage communautaire.

La présence d'une pluralité de monnaies peut également être comprise en distinguant trois grands types. Le type de référence est celui d'une pluralité institutionnalisée, c'est-à-dire en régime, qui relève notamment de la gestion ordinaire du système par les autorités monétaires, lesquelles mettent en cohérence une variété de moyens de paiement émis par une multitude d'émetteurs (aujourd'hui, les banques). Mais des éléments de cette pluralité institutionnalisée peuvent procéder de la coutume plus que de la loi, lorsque par exemple d'anciennes pièces ou d'anciennes unités de compte continuent d'être employées par la population. Il existe également, dans certaines situations de crise, une pluralité qu'on peut qualifier de transitoire en ce qu'elle n'apparaît que pour soulager la population dans l'attente d'un retour à la normale : ainsi se développe l'usage du dollar pendant des crises inflationnistes aiguës ou des monnaies dites de nécessité, émises localement par une multitude d'émetteurs afin de compenser une situation de pénurie de monnaie.

On peut enfin distinguer une pluralité transformatrice, dans laquelle des collectifs, des associations, parfois des firmes ou des autorités monétaires mettent en place des monnaies dans un but transformateur : celles-ci sont l'outil par lequel la transformation socio-économique souhaitée doit être réalisée. Une telle pluralité exprime une insatisfaction quant au monde tel qu'il est et une volonté, et une prétention, à changer cet état par l'entremise d'un projet monétaire. Sa mise en œuvre mobilise des acteurs/trices autour de la vision d'un futur souhaitable et elle doit enrôler un ensemble plus ou moins large d'autres acteurs/trices pour le faire advenir.

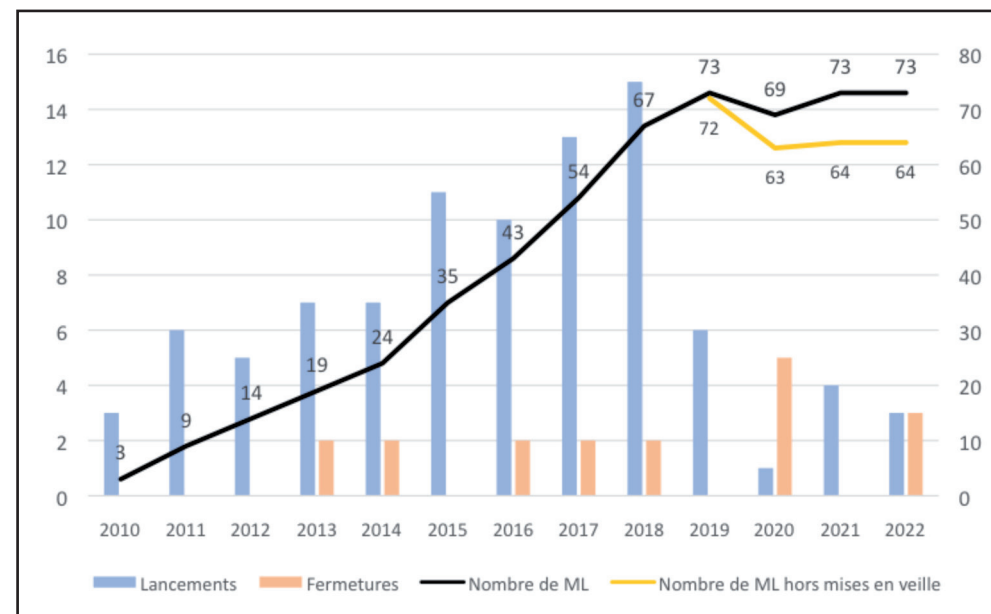
Qu'une telle prétention existe illustre suffisamment pour notre propos en quoi la monnaie n'est pas réductible à ses fonctions de compte, d'échange, ou paiement ou de conservation de la richesse : elle engage potentiellement l'ensemble des dimensions de la vie en société, elle constitue un fait social total. Les monnaies locales associatives dont il est question dans ce carnet relèvent précisément de cette pluralité transformatrice.

L'approche institutionnaliste souligne ainsi la nécessité de rompre avec une conception de la monnaie qui la réduit à un instrument du marché dont seule la dimension technique importerait. Cela doit permettre de penser non seulement les possibilités de décentralisation du pouvoir monétaire mais également de démocratiser la monnaie et dès lors d'envisager le rôle de la société civile. Reconnaître cette capacité à d'autres formes d'organisation amène donc à envisager la place des collectifs portant des MLA, dont les initiatives ne sont pas purement privées pour autant.

3 - Les MLA en France : du déploiement à la consolidation et au tassement

Depuis le lancement des premières MLA en 2010, elles ont connu un déploiement remarquablement soutenu. A la fin 2022, 73 MLA étaient ainsi en circulation (Figure 1). Ce nombre a néanmoins atteint un plateau depuis 2019. La rupture de tendance précède donc la pandémie de 2020, qui cependant a contribué au coup d'arrêt à cette croissance. En parallèle, le nombre de fermetures a augmenté à partir de 2020. Il faut ajouter à cela le constat d'un nombre croissant de MLA considérées comme mises en veille, où l'hypothèse de la fermeture se pose sans qu'elle ait été actée. De ce point de vue, le nombre de MLA en circulation non mises en veille est stabilisé autour de 63-64 depuis 2020 après un sommet atteint en 2019. Au total, 93 MLA ont été lancées entre début 2010 et fin 2022 et 20 d'entre elles ont fermé, dont 5 pour raison de fusion.

Figure 1 - Nombre de MLA en circulation en France, 2010-22



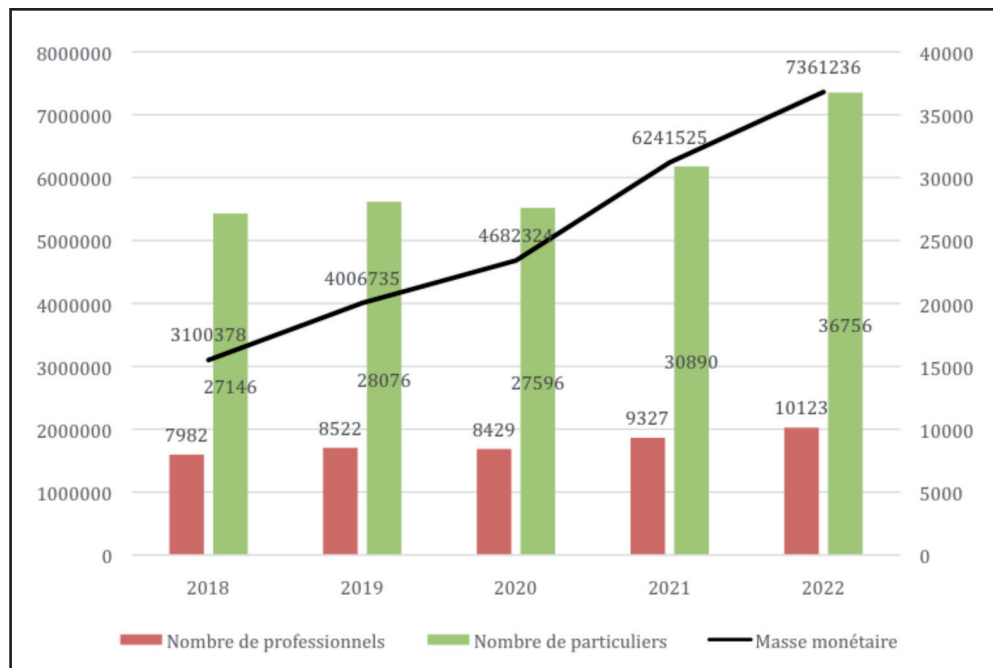
Nota : Échelle de gauche : lancements et fermetures. Échelle de droite : nombre total de MLA en fin d'année. La courbe des MLA hors mises en veille est tracée à partir de 2019, faute d'informations systématiques sur les cas de mises en veille avant 2019.

Si l'on adopte une vue globale de l'activité des MLA, on observe qu'elles ont connu depuis 2018 un accroissement significatif de leur taille exprimée en masse de monnaie en circulation et de nombre d'utilisateurs (particuliers et professionnels).

En 2022, la masse de monnaie en circulation dépasse les 7 millions d'euros, soit 137,4 % de plus que quatre ans auparavant, ce qui correspond à une hausse annuelle de 24,1 % (Figure 2). C'est d'autant plus remarquable que, dans l'intervalle, le nombre de monnaies locales n'a augmenté que de 8,9 %. Le nombre d'usager.es augmente également, mais dans des proportions beaucoup plus limitées qui correspondent à un rythme annuel de 7,9 % pour les particuliers et de 6,1 % pour les professionnel.les. Les MLA ont ainsi éprouvé beaucoup plus de facilités à augmenter la masse monétaire que le nombre d'usager.es.

De même, la forte concentration déjà relevée dans l'enquête 2019-20, et la tendance à son accroissement, se confirment. L'eusko, la MLA la plus étendue de France, couvre désormais en 2022 49,9 % de la masse monétaire totale des MLA en France, contre 35,4 % quatre ans plus tôt. La part de cette très grande MLA s'accroît également, mais de manière bien moins marquante, en matière d'usager.es particuliers (désormais 12,4 %) et de professionnel.les (13 %).

Figure 2 - Données agrégées sur les monnaies locales en France, 2018 à 2022



Nota : Échelle de gauche : masse monétaire, en euros.

Échelle de droite : nombre total de particuliers et de professionnel.les.

A ce niveau de polarisation, il est utile d'examiner les monnaies en excluant l'eusko. Sans tenir compte de celle-ci, il apparaît que la masse monétaire en MLA a augmenté de 84,3 % sur quatre ans, ce qui est un accroissement important mais très inférieur à celui de l'ensemble des MLA. Le tout donne à voir une dynamique solide des MLA mais qui est tirée par la plus grande d'entre elles ; si elle est exclue du raisonnement, les dynamiques restent solides mais sont moindres.

Enfin, la hausse rapide de la masse monétaire doit être interprétée au travers du développement du numérique. En effet, la masse monétaire des MLA disposant à la fois d'une forme papier et électronique a cru beaucoup plus rapidement ces dernières années que la masse monétaire des MLA n'ayant qu'une forme papier. Ainsi, la moyenne de la masse monétaire de ces MLA mixtes a été multipliée par 3,5 entre 2020 et 2022 quand celle des MLA papiers l'était par moins de 1,2. Cette évolution remarquable est sans doute due au mécanisme de change automatique qui est souvent mis en place lors de l'ouverture d'un compte numérique pour les particuliers.

4 - Une diversité de projets transformateurs traduits dans des chartes

En tant que projets associatifs, les MLA sont construites sur la base de valeurs et d'objectifs dont la définition est une étape essentielle de la préparation. La monnaie est ainsi explicitement encadrée dans un système de valeurs qui lui donne sens. Elle est l'outil d'un projet transformateur et le vecteur d'un travail politique important de la part des militant.es associatifs (Fois Duclerc, 2022). L'enquête de 2023 conduit à identifier trois grands mobiles de création de MLA. Le premier, qui se manifeste dans 35,1 % des mots-clés formulés par les répondant.es, est un mobile économique territorial, où l'économie locale, construite par réseaux, filières, proximité économique etc. prend le sens d'une économie humaine, éthique, mais aussi réelle (plutôt que financiarisée) et fondée sur la qualité. Le deuxième (31,9 % des mots-clés) renvoie à la qualité du lien social et à l'amélioration des capacités de chacun.e et du groupe, via le déploiement d'actions et de méthodes démocratiques, l'*empowerment*, la solidarité et l'existence, au fond, de liens chauds construisant une vie sociale réenchantée. Un troisième mobile, loin derrière mais néanmoins significatif (16,9 % des mots-clés), est la reconnaissance et le respect des enjeux écologiques et environnementaux,

promouvant la responsabilité individuelle et collective.

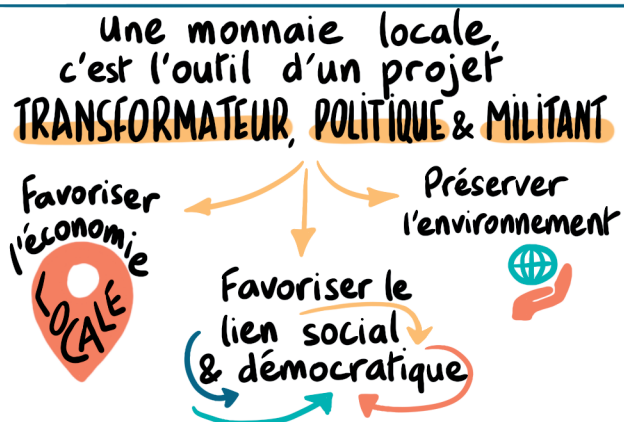
En France, le projet de chaque MLA se traduit de façon systématique par la formulation de chartes, ce qui semble les différencier de bon nombre d'autres MLA en Europe ou ailleurs. Ces chartes sont des documents synthétiques qui fournissent un repère pour l'action. Plus des trois quarts élaborent une charte commune à destination des usager.es individuel.les et professionnel.les. 11% d'entre elles ne l'adressent qu'aux professionnel.les, et 13% rédigent deux chartes différentes. Ces chartes sont parfois doublées d'une grille de critères de sélection des professionnel.les. Ces grilles reposent souvent sur une auto-évaluation des professionnel.les, accompagnée par l'association. Les professionnel.les prennent des engagements quant à leurs pratiques à venir, mais les associations ont une faible capacité de suivre et contrôler l'évolution de ces pratiques.

Plus de 90 % des MLA étant membres d'un ou plusieurs réseaux nationaux, elles sont par ailleurs conduites à signer les documents de valeurs de ces réseaux, qu'il s'agisse de la Charte du Mouvement Sol, du Manifeste du Réseau MLCC (Monnaies locales complémentaires et citoyennes) ou des deux.

LES MONNAIES LOCALES ASSOCIATIVES (MLA)

EN FRANCE : Quel bilan après une dizaine d'années de développement ?

Quand la société civile s'empare du pouvoir monétaire.



DÉPLOIEMENT → **CONSOLIDATION**

Le nombre de MLA a beaucoup augmenté entre 2010 et 2019.

L'activité des MLA se consolide depuis 2018.



+ Chaque MLA porte une **gouvernance** interne démocratique et inclusive.

OBJECTIF → **Fédérer la société civile** autour de la **mise en commun**.

MAIS ces associations manquent de **ressources budgétaires**. Cela fait peser une lourde charge sur les bénévoles.



+ Souvent, l'**ancrage territorial** des MLA n'est pas complètement abouti.



Face aux difficultés, les MLA devront s'adapter en diversifiant leurs supports (numérique) et leurs partenariats avec les acteurs territoriaux. C'est ainsi qu'elles pourront fédérer et être un vrai levier de transition.

5 - Des ressources hybridées sous de fortes contraintes

Pour être effectif, le projet transformateur requiert des ressources. Dans le cas des MLA, on note une double hybridation des ressources qui est le résultat à la fois de la construction militante du projet et de lourdes contraintes.

La première hybridation est celle du travail rémunéré et du travail bénévole, tous deux ayant une fonction militante affirmée : des bénévoles peuvent connaître un passage salarié dans l'association, des salarié.es peuvent inclure une dose de bénévolat dans leur activité en acceptant de travailler plus que leur contrat salarial l'exige, ils/elles peuvent également devenir bénévoles voire administrateur/trices après leur période salariée. Des stagiaires et des services civiques viennent compléter les ressources en travail, là encore dans une logique assez militante.

On compte en moyenne un.e salarié.e pour dix bénévoles. Cette place prépondérante du bénévolat représente une faiblesse dans la plupart des MLA, car l'activité monétaire requiert un travail constant de communication, de recrutement de nouveaux adhérent.es et d'animation du réseau. Il peut en résulter un épuisement des bénévoles, qui rend d'autant plus nécessaire le renouvellement de l'effectif¹. Cette difficulté peut engendrer la mise en veille et au final la fermeture de la MLA.

La moitié de ces associations n'ont aucun.e salarié.e, et rares sont celles qui en comptent plus de trois. Sans surprise, la taille de la MLA, c'est-à-dire l'étendue de ses adhérent.es et de sa masse monétaire, est associée au nombre de ses salarié.es et, plus largement, à l'ampleur du temps de travail mobilisé en équivalent temps plein : les associations les plus dynamiques sont celles qui ont plus de salarié.es et, en même temps, plus de bénévoles. Les stagiaires et services civiques ont également une place importante dans la professionnalisation des associations (Edme-Sanjurjo et alii, 2020).

Or le salariat est fortement dépendant du budget. L'hybridation des ressources budgétaires est également marquée par de fortes contraintes, de sorte que le budget est la première des difficultés signalées par les MLA. 53,1 % des MLA disposent d'un budget inférieur à 10 000 euros, avec les conséquences que l'on vient de voir sur leur capacité à mobiliser du travail salarié. Les cotisations des adhérent.es (particuliers, professionnel.es et collectivités) apportent 45,4 % des ressources financières des associations. En ajoutant des prestations diverses, on observe que les ressources propres couvrent en moyenne 55,1 % de leur budget. Ces ressources propres sont d'autant plus importantes que le budget et la taille de la MLA sont importantes. Quant aux apports des collectivités, ils évoluent avec la taille : une plus grande taille est associée à davantage de cotisations que de financement par subventions et appels à projets, ce qui fournit au total entre 30,9 et 56 % des ressources budgétaires de la plupart des MLA.

6 - Le rapport aux acteur/trices du territoire : un lent processus inachevé

Les MLA visent à se déployer au sein d'une communauté territorialisée, ce qui suppose de nouer des relations avec les entreprises, associations, collectivités et autres acteur/trices de leur territoire de circulation. Même dans le cas de l'eusko, la monnaie locale la plus étendue en Europe, si l'on note bien une contribution à une redéfinition des rapports entre action publique et action citoyenne, la démarche n'est pas complètement aboutie (Pinos, 2020).

L'enquête nationale montre que, du côté des acteur/trices socioéconomiques tout d'abord, ce sont les liens de proximité (en termes de partage de valeurs et de formes organisationnelles) qui dominent et que dépasser ce cercle restreint (militant) pour se tourner vers d'autres est difficile. Ces difficultés s'observent tout particulièrement avec les acteur/trices institutionnels (offices de tourisme, CRESS – chambres régionales de l'économie sociale et solidaire, CCI – chambres de commerce et d'industrie, CMA – chambres de métiers et de l'artisanat, chambres de l'agriculture) vis-à-vis desquels les MLA n'entretiennent que rarement des relations.

Quant aux relations entre MLA et pouvoirs publics, elles revêtent différentes caractéristiques. On observe tout d'abord que 83,1 % des monnaies en circulation ayant répondu entretiennent des liens avec les communes, viennent ensuite les régions (62,5 % des MLA), puis les départements (52,1 %). Les MLA nouent donc des relations avec les pouvoirs publics les plus proches d'elles. Ces relations donnent lieu à des soutiens dont on peut distinguer sept

modalités : principalement le financement (64,6 % des MLA), la mise à disposition de locaux et de matériel (45,8 %) et un soutien moral (45,8 %) ; plus secondairement, la mise en relations avec d'autres acteur/trices du territoire (27,1 %), la participation au circuit monétaire par la réception de paiements en MLA (29,2 %) et la dépense en MLA (16,7 %) et la participation à la gouvernance de l'association (10,4 %). On constate que de 2019 à 2023, les pouvoirs publics jouent un rôle croissant, ce qui atteste d'une sensibilité accrue de ces derniers à l'usage des MLA. Ensuite, il ressort que la diversité des modes de relations est bien plus forte avec les communes qu'avec les autres pouvoirs publics car elles déploient un spectre plus large de coopération en intervenant sur toutes les modalités de liens. C'est également à cette échelle qu'est particulièrement développé l'usage en paiement des services publics en MLA ou en versement de MLA par des collectivités.

On observe donc globalement que les partenaires territoriaux se saisissent encore peu, bien que de manière croissante, des possibilités ouvertes par les MLA. Cela peut traduire un défaut de perceptions de la transversalité dans l'approche du développement territorial portée par les MLA (économique, sociale, culturelle, etc.). Si les MLA souhaitent être reconnues comme étant en capacité de fédérer et d'initier des dynamiques de développement territorial spécifique, elles ont besoin de renforcer leur ancrage territorial et les dynamiques de coopération entre acteur/trices afin d'en faire un réel levier de transition.

¹ Voir le Carnet de la Chaire sur « [La cause contre l'engagement ?](#) » rédigé par Émilie Lanciano (février 2022).

7 - De la gouvernance multi-parties prenantes à la construction d'un commun monétaire ?

Le mobile démocratique à l'origine des MLA se traduit par une gouvernance inclusive intégrant une diversité de parties prenantes. Les usager.es particuliers et professionnel.es sont intégrés dans les organes élus dans respectivement 94 % et 81 % des MLA répondantes à l'enquête. Les partenaires socioéconomiques le sont dans 40 % des MLA répondantes, les salarié.es dans 28 % et les collectivités locales dans 23 %. Les conseils d'administration (CA) et les réunions du bureau sont les lieux privilégiés des modes de prise de décision démocratique allant au-delà du principe une personne égale une voix. La majorité des MLA (52,9 %) utilise le consentement (les désaccords éventuels ne sont pas bloquants) puis le consensus (tout le monde est en accord) (49 %) et enfin le vote majoritaire simple (15,7 %). On observe cependant que le recours au vote majoritaire simple est plus répandu dans le cadre des assemblées générales puisque 38,5 % l'utilisent, quoi que toujours moins que le consensus (40,4 %) ou le consentement (44,2 %). Certaines MLA mobilisent deux voire trois modalités de prise de décision quelle que soit l'instance de prise de décision.

Au-delà des modalités de prise de décision, un enjeu important pour les associations consiste à animer la vie associative par la participation du plus grand nombre aux différentes instances et réunions. Pour cela, 30,8 % seulement des MLA répondantes déploient des méthodes favorisant la participation (rôles tournants pour chaque réunion, l'usage de la sociocratie ou de l'holocratie, de facilitation ou de tour de

table). On observe un tâtonnement important autour de cette dimension participative avec la mise en place d'expérimentations, des modifications de formats et le recours à des outils d'animation (brise-glaces, débat mouvant, forum ouvert, rêve du dragon, carton de couleur, cartographie, world café, jeux de rôles, etc.).

Cette volonté de faire participer une pluralité de partenaires met en lumière le caractère de commun des MLA. S'il n'existe pas de commun par nature, ce sont bien les pratiques sociales se nouant autour d'une ressource qui permettent de l'instituer en tant que tel. Une identité commune, la construction de règles collectives et démocratiques et la mise en commun de la ressource monétaire constituent trois caractéristiques organisationnelles permettant l'institution du commun monétaire (Dissaux et Fare, 2017). Ces dernières ne sont pas indépendantes l'une de l'autre mais, au contraire, se renforcent mutuellement. La mise en situation d'interdépendances volontaires est favorisée et générée par la volonté d'un « agir démocratique » collectif et par les règles instituées pour mutualiser la ressource. La volonté de s'auto-organiser permet de générer une communauté autour de l'usage de la monnaie et les règles régissant son usage peuvent reposer sur la logique du partage. Le « faire commun » repose bien sur la construction de la communauté, laquelle peut développer des pratiques démocratiques de mise en commun. La construction d'un commun monétaire requiert également

de garantir sa liquidité et de l'associer au financement. La liquidité des MLA est garantie tant que la monnaie circule, dans la mesure où la possibilité d'appropriation privative de cette monnaie est réduite (elle n'est plus un support de réserve de valeur). Concernant le financement, les MLA n'y participent pour l'instant que de

façon marginale compte tenu d'un certain nombre de contraintes réglementaires. Le renforcement des modalités de mise en commun de la liquidité et des possibilités de financement d'activités à plus-value sociale ou environnementale constitue des pistes de réflexion afin que les MLA renforcent leurs caractéristiques de commun monétaire.

8 - Conclusion

On observe une grande disparité des MLA et de multiples tâtonnements sur les règles de l'activité monétaire, leur insertion dans l'écosystème local, la gouvernance ou encore l'accomplissement des multiples tâches requises pour les faire circuler. On note une inflexion très nette dans l'évolution du paysage des monnaies locales en France depuis 2019 : la croissance rapide de leur nombre s'est arrêtée et l'on observe à la fois un tassement et une consolidation.

Le tassement est dû à la fermeture et à la mise en veille de MLA devant des difficultés croissantes à maintenir leur activité ou à l'étendre. Pour ces monnaies, la crise sanitaire de 2020-21 a sans doute représenté un obstacle important du fait d'une déperdition probable d'énergie bénévole et d'un éloignement dommageable des usager.es, et cet obstacle, ajouté à un état de difficultés chroniques, n'a pas été surmonté.

Une partie des MLA se trouve en revanche dans une phase de consolidation marquée par une dynamique de croissance du nombre d'utilisateur/trices et surtout de masse monétaire, et que stimule généralement le déploiement rapide du format numérique aux côtés du papier. Il reste que ces monnaies signalent tout de même des difficultés. Cette enquête montre que la croissance de la taille et la professionnalisation de certaines associations engendrent leur lot de difficultés nouvelles, révélant des faiblesses qui sont déjà présentes mais moins importantes pour des MLA de plus petite taille.

Face aux difficultés, les associations émettrices cherchent des relais et des appuis, via des dispositifs techniques porteurs (comme le numérique), des formes de mutualisation, de fédéralisation et de régionalisation, des programmes d'accompagnement associatif, voire de soutien au changement d'échelle, et des appuis multiples provenant de collectivités.

Jérôme Blanc

Professeur de sciences économiques à Sciences Po Lyon, chercheur au laboratoire Triangle (UMR 5206) et membre de la Chaire ESS de l'Université Lumière Lyon 2. Ses travaux portent principalement sur la monnaie et la pluralité de ses formes, qu'il aborde en particulier d'un point de vue socioéconomique et d'histoire des idées. Il a notamment publié *Les monnaies alternatives* (La Découverte, Repères, 2018). Email : jerome.blanc@sciencespo-lyon.fr

Marie Fare

Maîtresse de conférences en sciences économiques à l'Université Lumière Lyon 2, chercheuse au laboratoire Triangle (UMR 5206) et membre de la Chaire ESS de l'Université Lumière Lyon 2. Ses travaux se concentrent sur la pluralité monétaire, particulièrement sur les monnaies qualifiées de sociales, complémentaires ou alternatives analysées au prisme des enjeux territoriaux. Elle est l'autrice d'un ouvrage, *Repenser la monnaie, transformer les territoires, faire société* (Editions Charles Léopold Mayer, 2016).

Email : m.fare@univ-lyon2.fr

Oriane Lafuente-Sampietro

Maitresse de conférences en sciences économiques à l'Université de Rouen au sein du Laboratoire LASTA. Ses travaux portent sur le développement socio-économique des territoires. Elle a soutenu une thèse sur les effets économiques territoriaux des monnaies locales convertibles en 2022 et s'intéresse de façon plus générale aux projets économiques alternatifs. Email : oriane.lafuente@univ-rouen.fr

Illustration de couverture / Gillian Ferreira

Synthèse graphique / Florence Rhode — Scicabulle

Direction artistique / Léa Courvoisier et Alex Lafourcade,
Direction de la communication, Université Lumière Lyon 2

Relectures / Séverine Saleilles, Angélie Danet

Comité de rédaction / Comité de suivi de la Chaire ESS

Exécution graphique / Patrick Metzger et Martine Chaillou

Secrétariat de rédaction / Fanny Lelong

Bibliographie

- **Jérôme Blanc, Marie Fare, Oriane Lafuente-Sampietro**, 2020, *Les monnaies locales en France : un bilan de l'enquête nationale 2019-20*, mars, Lyon, Triangle UMR 5206.
- **Jérôme Blanc, Marie Fare, Oriane Lafuente-Sampietro**, 2023, *Les monnaies locales en France en 2023. Résultats de la seconde enquête nationale*, novembre, Lyon, Rouen, Triangle UMR 5206 et LASTA.
- **Jérôme Blanc, Bruno Théret**, (dir.) 2024, *La monnaie entre unicité et pluralité. Regards pluridisciplinaires et enjeux de théorisation*, Paris, Classiques Garnier.
- **Tristan Dissaux, Marie Fare**, 2017, « Jalons pour une approche socioéconomique des communs monétaires » *Économie et institutions*, 26.
- **Dante Edme-Sanjurjo, Mathilde Fois Duclerc, Yannick Lung, Julien Milanesi, Fabienne Pinos**, 2020, « The Eusko's trajectory. Hypotheses to understand the success of the complementary local currency of the Northern Basque Country », *International Journal of Community Currency Research*, 24, p. 14-29.
- **Mathilde Fois Duclerc**, 2022, « La monnaie locale au travail. L'institutionnalisation de l'eusko au Pays Basque », *Sociologie du travail*, 64(3).
- **Fabienne Pinos**, 2020, « La monnaie locale eusko, une démarche stratégique dédiée à la création de valeur publique territoriale », *Revue internationale de l'économie sociale : Recma*, 355, p. 28-46.

Les monnaies locales associatives en France : quel bilan après une dizaine d'années de développement ?

*Jérôme Blanc, Marie Fare,
Oriane Lafuente-Sampietro*
— *Avril* 2024

Les monnaies locales ont connu une forte croissance en France depuis leur apparition en 2010.

Ce Carnet explique en quoi elles participent d'une pluralité monétaire transformatrice, présente les grandes lignes de leur déploiement et montre comment elles sont cadrées par un ensemble de valeurs qui leur donnent sens. La forte hybridation des ressources des associations émettrices résulte en particulier de fortes contraintes. Les relations que ces associations nouent avec leur environnement socio-économique territorial restent souvent assez sommaires. La gouvernance multi-parties prenantes qui est souvent revendiquée débouche potentiellement sur la construction de la monnaie en tant que commun.

